

Antoine Moreau : « l'infini est en cours »

Personnage atypique dans notre galerie de portraits des dessinateur-ice-s qui publient sous licence libre, Antoine Moreau partage en copyleft des dessins réalisés par des personnes de rencontre. Entre autres activités.

Une démarche artistique hors normes, qui dure depuis super longtemps !

Nous avons déjà longuement parlé d'Antoine en 2011.

Salut Antoine ! Est-ce que tu peux te présenter ?

Je suis un artiste peut être. J'ai été à l'initiative et co-rédacteur de la Licence Art Libre en 2000. J'ai mis en place l'association Copyleft Attitude.



[votre nom et prénom, la date et un titre éventuel]:

Catherine Créhançe 15,4,2010 Scunco Pb "Légiférons"

Suite à *dessin*, une proposition faite à l'auteur par Antoine Moreau <am@antoinemoreau.org> de dessiner quelque chose.

© Copyleft : cette oeuvre est libre, vous pouvez la copier, la diffuser et la modifier selon les termes de la Licence Art Libre - <http://www.artlibre.org>

Je suis maître de conférences au département Multimédia de l'Université Franche-Comté. En mai de cette année j'ai

organisé, avec le soutien de l'université, un festival d'art contemporain numérique transmédia et libre copyleft à Montbéliard.

Raconte-nous comment est né ton projet, et depuis combien de temps tu fais ça ? (j'ai vu des dessins de 1982 !)

De 1982 à 1997 j'ai demandé à des personnes de rencontre de me dessiner quelque chose sur une feuille vierge A4. Elles signaient, je contresignais et conservais la feuille.



En février 2008 je reprends cette activité avec quelques changements :

- La feuille comporte une mention légale copyleft selon les termes de la Licence Art Libre.
- Je ne contresigne pas.
- Le dessin est scanné ou photographié.
- Il est restitué à son auteur.
- J'en conserve une copie numérique et mets en ligne.



[votre nom et prénom, la date et un titre éventuel]:

Suite à *dessin*, une proposition faite à l'auteur par Antoine Moreau <am@antoinemoreau.org> de dessiner quelque chose.

© Copyleft : cette oeuvre est libre, vous pouvez la copier, la diffuser et la modifier selon les termes de la Licence Art Libre <http://www.artlibre.org>

Je pense que si j'ai été amené à faire ces dessins c'est pour répondre à un problème simple : que dessiner et comment le

faire ?

En confiant la réalisation du dessin à qui veut bien le faire à ma demande, je découvre ma part d'auteur excédant visiblement l'auteur que je suis censé être et reconnu comme tel par ce qu'il a en propre.

Aux RMLL en 2009 je présentais ainsi (avec une touche de Lao Tseu) ce que j'allais faire :

Antoine Moreau se promène avec des feuilles vierges copyleft selon les termes de la Licence Art Libre pour les offrir à qui veut dessiner dessus.

Il adopte la tactique du non-agir, et pratique l'enseignement sans parole.

Toutes choses du monde surgissent sans qu'il en soit l'auteur. Il produit sans s'approprier, il agit sans rien attendre, son œuvre accomplie, il ne s'y attache pas.

Suite à dessin, une proposition faite à l'auteur par Antoine Moreau <am@antoinemoreau.org>
de dessiner quelque chose.
© Copyleft : cette œuvre est libre, vous pouvez la copier, la diffuser et la modifier selon les termes
de la Licence Art Libre <http://www.artlibre.org>

"LODÂN" "PARAGE"

SHIVEL ROTT © 15 JUIN 2014



Tu es vraiment à l'origine du copyleft ?

Non, c'est Don Hopkins, artiste et programmeur, ami de Richard Stallman qui, un jour de 1984, lui a envoyé une lettre avec noté sur l'enveloppe cette phrase : « Copyleft – all rights reversed ». « Copyleft » est alors devenu le mot qui allait désigner l'idée du logiciel libre tel qu'il a été formalisé par la General Public License.

Est-ce que tu es toi-même dessinateur ? J'ai vu des sculptures, aussi.

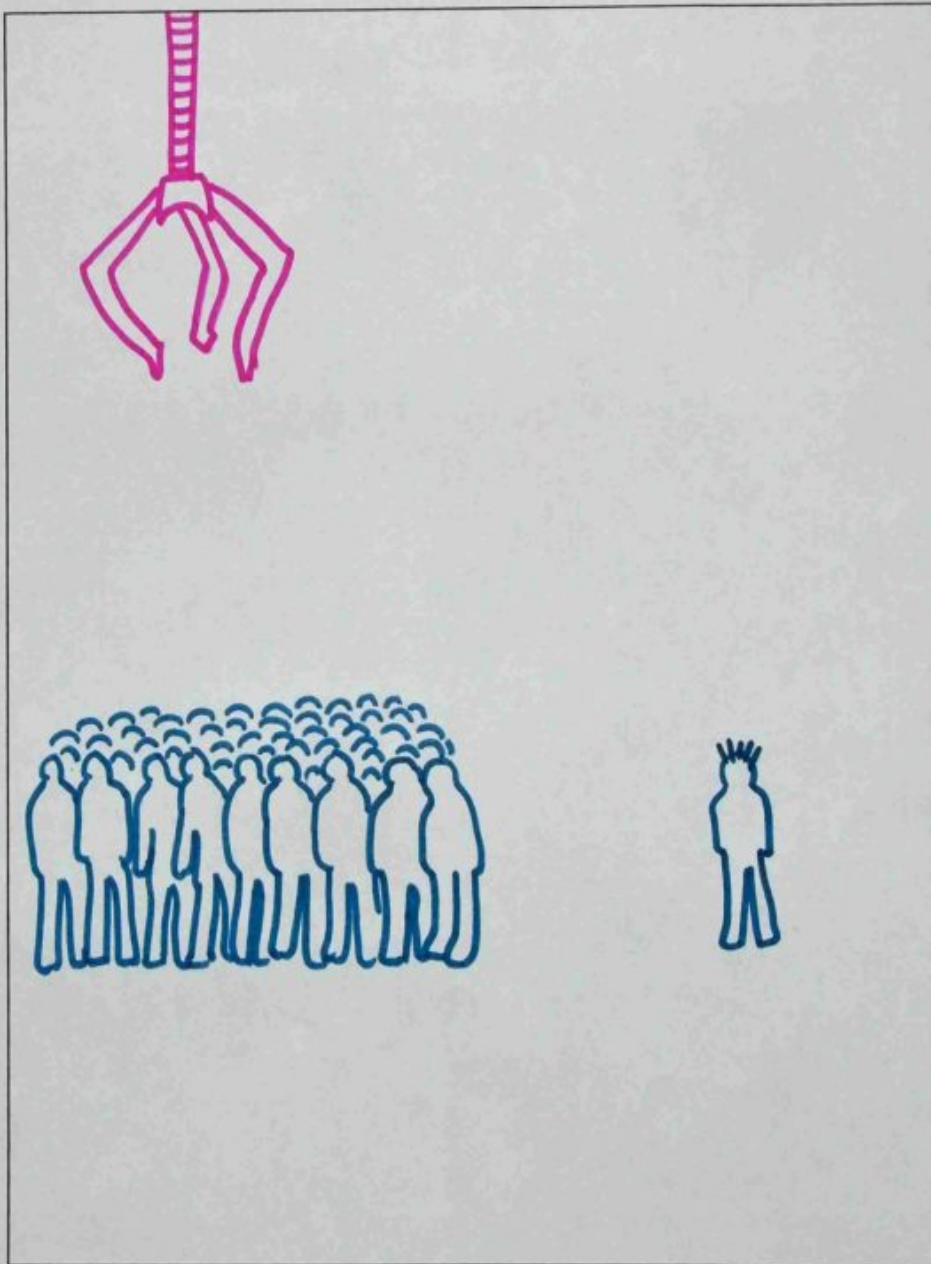
Je confie des sculptures à des personnes de rencontre en leur demandant de la confier également à quelqu'un d'autre et ainsi de suite, sans qu'il n'y ait de propriétaire définitif ni de point de chute final. Je demande simplement à ce qu'on m'informe de l'histoire de la sculpture :

à qui elle a été confiée, où elle se trouve et quand s'est passée la transmission, de façon à avoir un historique de l'œuvre itinérante.


Peinture : une peinture de peintres. Je propose à des peintres de se peindre les uns par dessus les autres sur une toile. Cette peinture n'aura pas de fin, pas d'image arrêtée. C'est la peinture sans fin par la fin de la peinture. Chaque couche de peinture d'un peintre différent fait disparaître, entièrement ou en partie la couche précédente. Des traces photo demeurent.

Tu as fait des expositions physiques, aussi. Beaucoup ?

Fatalement, un artiste est amené à montrer son travail. Je me suis appliqué à cette convenance.



[votre nom et prénom, la date et un titre éventuel]:

LIM JEONG-HYUN Le 14. Juin .2012 

Suite à *dessin*, une proposition faite à l'auteur par Antoine Moreau <am@antoinemoreau.org>
de dessiner quelque chose.

© Copyleft : cette oeuvre est libre, vous pouvez la copier, la diffuser et la modifier selon les termes
de la Licence Art Libre <http://www.artlibre.org>

Tu as besoin de contributeurices ? D'aide financière ?
D'admiration ? De câlins ?

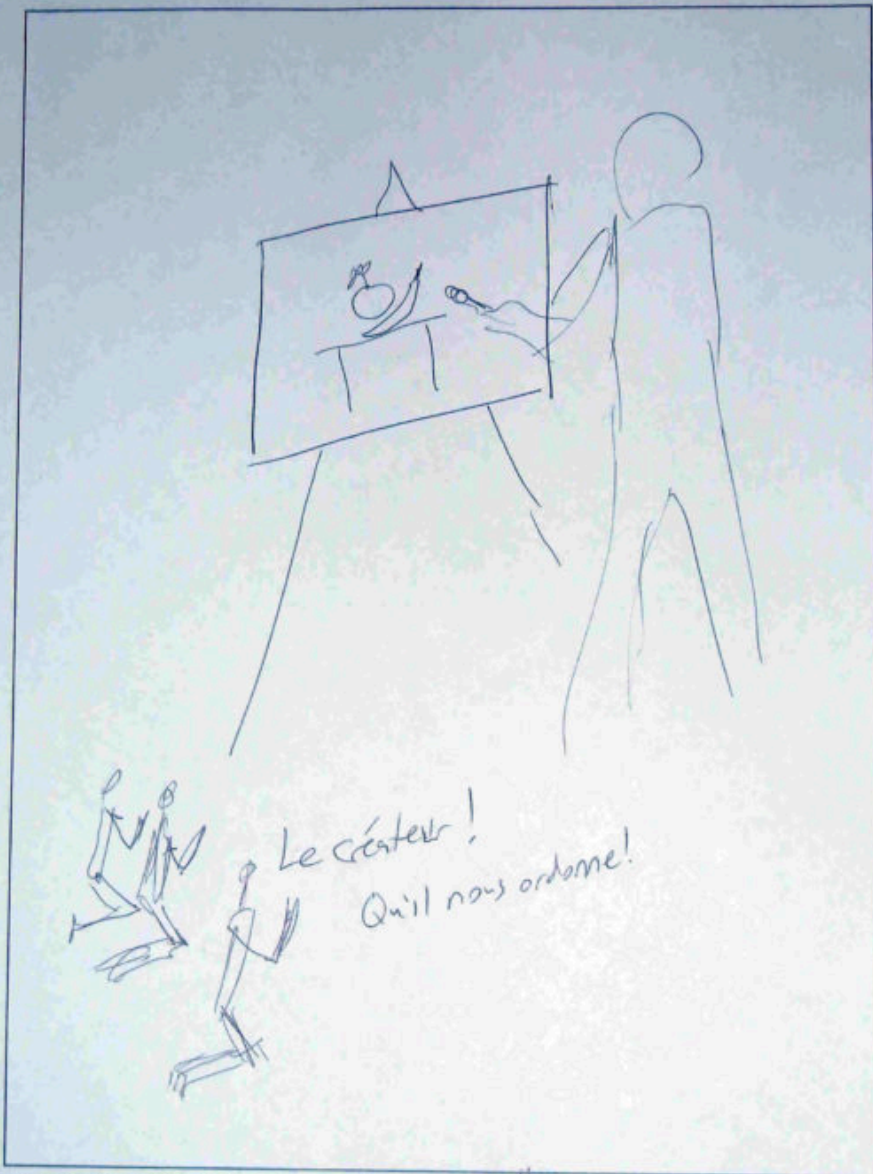
Après avoir soutenu ma thèse en 2011 « Le copyleft appliqué à la création hors logiciel. Une reformulation des données culturelles ? » il y a eu le projet d'en faire un framabook. Il y a eu enthousiasme et débat et tentative de passage à l'acte. Plutôt que de réviser moi-même le texte pour l'adapter au format livre j'avais proposé l'idée de laisser la communauté Framasoft le faire : couper dans le texte, choisir les passages à conserver, etc. en ayant, bien sûr, un droit de regard. Un wiki a été mis en place mais sans suite.

Eh bien je n'étais pas là à ce moment-là...

Ce Framabook serait semblable, dans son process, aux dessins dont je propose la réalisation. J'offre la matière, vous réalisez la forme que ça va prendre.

Comme d'habitude dans le Framablog, nous te laissons le mot de la fin.

Il n'y a pas de mot de la fin. L'infini est en cours. Tout se poursuit. D'une façon ou d'une autre.



[votre nom et prénom, la date et un titre éventuel]: Richard Stallman 8 Sep 2009 Le créateur!

Suite à *dessin*, une proposition faite à l'auteur par Antoine Moreau <am@antoinemoreau.org> de dessiner quelque chose.

© Copyleft : cette oeuvre est libre, vous pouvez la copier, la diffuser et la modifier selon les termes de la Licence Art Libre <http://www.artlibre.org>

Tous les dessins sont extraits de la collection d'Antoine.